PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **20 avril 2023 à 19h00** - Date de convocation : **13 avril 2023**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX**

PRÉFECTURE DE L'EURE
16 MAI 2023
ARRIVÉE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, MAGNAUDEIX, VAUZOU, WECKSTEIN

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :
Mmes, MM. LE LAN-LE LUYER (pouvoir à C. GLEIZES), LOCHON (pouvoir à P. MAINGUY)

DELIBERATION N° 18/2023 – PROJET NOUVEAU QUARTIER dit « QUARTIER de la CROIX ROUGE »

A la suite du rachat par la commune du terrain parcelle 205 de 7 691 m² (route des Andelys) afin d'y implanter 9 maisons individuelles, M. le Maire présente les projets présentés par deux aménageurs.

- SEINE PROMOTION : dont le projet ne correspond pas à au cahier des charges
- VIABILIS : 9 maisons sur des terrains entre 500 et 600 m² préservant le cadre verdoyant.

Il évoque les choix à faire sur un plan économique tout en gardant en mémoire l'intérêt d'attirer de nouveaux habitants dans la commune, notamment des jeunes ménages afin de préserver les ressources financières et accueillir de nouveaux enfants à l'école communale.

Suite à la présentation détaillée du projet, M. le Maire propose de poursuivre l'étude du projet VIABILIS afin de pouvoir statuer prochainement au niveau du Conseil Municipal.

M. le Maire demande un accord de principe pour poursuivre les études.

VOTE : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

MAIRIE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27 (Eure)